



Le Saint-Siège

PREMIER MESSAGE RADIO « URBI ET ORBI »

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II

Chapelle Sixtine

Mardi 17 octobre 1978

Vénérables frères,

chers fils de la Sainte Église,

et vous tous, hommes de bonne volonté qui nous écoutez, Une seule phrase, parmi tant d'autres, vient spontanément à nos lèvres au moment de nous présenter à vous après notre élection au siège de l'apôtre Pierre ; une phrase qui, devant nos limites humaines et personnelles, met en lumière l'immense responsabilité qui nous est confiée : « O profondeur... de la sagesse et de la science de Dieu : que ses jugements sont insondables et ses voies impénétrables ! » (*Rm 11, 33.*) En effet, qui aurait pu prévoir, après la mort de l'inoubliable [Paul VI](#), puis la disparition de son aimable successeur [Jean-Paul Ier](#), et comment aurions-nous pu prévoir nous-même que leur redoutable héritage allait passer sur nos épaules ? Aussi devons-nous méditer sur le mystérieux dessein du Dieu, dans sa sagesse et sa bonté, non pas pour comprendre, mais pour adorer et prier. Nous avons vraiment conscience de devoir répéter l'invocation du psalmiste qui, levant les yeux vers le ciel, s'exclamait : « D'où me viendra le secours ? Mon secours vient du Seigneur. » (*Ps 120, 1-2.*) Le caractère imprévisible des événements qui se sont succédé en si peu de temps, et l'insuffisance de la réponse qui pourrait venir de notre part nous obligent à nous tourner vers le Seigneur et à mettre en lui toute notre confiance. Ils ne nous permettent pas de tracer des programmes qui seraient le fruit d'une longue réflexion et d'une élaboration soignée. Mais une sorte de compensation, qui est un signe de la présence réconfortante de Dieu, vient suppléer à cette carence. Il y a un peu plus d'un mois, nous avons tous écouté sous les voûtes historiques de cette chapelle, et au-delà, l'allocution prononcée, à l'aube de son ministère plein de promesses, par le Pape [Jean-Paul](#). Nous ne pensons pas pouvoir en faire abstraction en raison tant du souvenir que chacun d'entre nous en conserve que des sages indications et conseils qu'elle contenait. De même, étant donné la circonstance dans laquelle elle fut prononcée, cette allocution semble toujours valable au début de ce nouveau ministère pontifical, qui nous engage de manière directe et désormais inéluctable devant Dieu et l'Église. Nous voulons donc tracer quelques lignes directrices que nous estimons d'importance majeure et qui retiendront notre attention et notre assentiment, comme c'est notre propos et, nous l'espérons, avec l'aide de Dieu ; qui recevront aussi une impulsion constante, afin qu'elles se traduisent dans la réalité ecclésiale. Nous voulons tout d'abord souligner l'importance permanente du [Ile Concile œcuménique du Vatican](#), et ceci signifie pour nous l'engagement formel de l'appliquer soigneusement. Le Concile n'est-il pas une pierre milliaire dans l'histoire bimillénaire de l'Église et,

par conséquent, dans l'histoire religieuse et culturelle du monde ? Mais le Concile n'est pas seulement enfermé dans des documents et il ne se termine pas avec les applications qui en ont été faites au cours des années qui l'ont suivi. Nous considérons donc comme un devoir primordial de promouvoir le plus attentivement possible l'exécution des normes et des orientations du Concile, grâce à une action prudente et en même temps stimulante, favorisant surtout l'acquisition de l'état d'esprit requis. Nous voulons dire qu'il nous faut d'abord nous mettre en harmonie avec le Concile pour mettre en pratique ce qu'il a énoncé et pour expliciter — à la lumière également des expériences qui ont suivi et compte tenu des nouvelles exigences et circonstances — ce qui est implicite dans le Concile. Il faut, en somme, porter à maturité, dans le sens du mouvement et de la vie les semences fécondes que les Pères du Concile œcuménique, inspirés par la Parole de Dieu, ont jetées dans la bonne terre (cf. *Mt* 13, 8, 23), c'est-à-dire leurs enseignements autorisés et leurs choix pastoraux. Ce critère général de fidélité au [IIe Concile du Vatican](#) et de volonté expresse, pour notre part, de l'appliquer complètement intéressera plusieurs secteurs : de la mission à l'œcuménisme, de la discipline à l'organisation, Mais il en est un qui exigera une attention particulièrement grande : l'ecclésiologie. Il est nécessaire, vénérés Frères et chers Fils du monde catholique, de reprendre en main cette « magna charta » conciliaire qu'est la Constitution dogmatique [Lumen gentium](#) en vue d'une nouvelle et enrichissante méditation sur la nature et la fonction, sur la manière d'être et d'agir de l'Église, non seulement pour réaliser toujours mieux cette communion vitale dans le Christ de tous ceux qui croient et espèrent en lui, mais également en vue de contribuer à une plus ample et plus forte unité de la famille humaine tout entière. *Ecclesia Christi, Lumen gentium* (l'Église du Christ, lumière des nations), aimait répéter le Pape [Jean XXIII](#). L'Église — lui a fait écho le Concile — est sacrement universel de salut et d'unité pour le genre humain (Cf. Const. [Lumen gentium, n. 1, 48](#) ; décr. [Ad gentes](#), n. 1.) Le mystère du salut qui est centré sur l'Église et s'actualise par l'Église ; le dynamisme qui, en vertu de ce même mystère sollicite le Peuple de Dieu ; la cohésion particulière, ou collégialité, qui, « avec Pierre et sous l'autorité de Pierre », unit les pasteurs entre eux, sont des éléments sur lesquels nous ne réfléchirons jamais assez pour voir, à partir des besoins tant permanents que contingents de l'humanité, quelles doivent être les formes de présence et les lignes d'action de cette même Église. Aussi l'adhésion à ce texte conciliaire, vu à la lumière de la Tradition et en y intégrant les formulations dogmatiques élaborées, il y a un siècle, par le Ier Concile du Vatican sera-t-elle, pour nous tous, pasteurs et fidèles, le secret d'une orientation sûre et un stimulant pour cheminer — répétons-le — dans le sens de la vie et de l'Histoire. Nous recommandons en particulier d'approfondir, en vue d'une prise de conscience de plus en plus lucide et d'une responsabilité plus vigilante, ce que comporte le lien collégial, qui associe intimement les évêques au Successeur de Pierre et entre eux tous dans l'accomplissement de leurs hautes fonctions : apporter à tout le Peuple de Dieu la lumière de l'Évangile, le sanctifier par les moyens de grâce, le guider par l'action pastorale. La collégialité signifiera également, bien sûr, le juste développement des organismes, en partie nouveaux et en partie mis à jour, qui peuvent garantir une meilleure union des esprits des intentions, des initiatives dans le travail d'édification du Corps du Christ qui est l'Église (cf. *Ep* 4, 12 ; *Col* 1, 24). À ce propos, nous mentionnons avant tout le Synode des évêques, institué avant même la fin du Concile par cet homme génial que fut [Paul VI](#) (cf. [Motu proprio « Apostolica sollicitudo »](#): AAS 57 1965 p. 775-780). Outre cette référence au Concile, reste le devoir de fidélité globale à la mission que nous avons reçue et ici, plus que pour les autres, nous parlons pour nous-même. Appelé à la responsabilité suprême dans l'Église, nous sommes dans une position, nous surtout, qui nous oblige à vouloir et à agir d'une façon exemplaire, et nous devons exprimer cette fidélité de toutes nos forces en conservant intact le dépôt de la foi et en répondant pleinement aux consignes particulières du Christ, qui a confié à Pierre, constitué rocher de l'Église, les clés du royaume des cieux (*Mt* 16, 18-19), et lui a commandé de confirmer ses frères (cf. *Lc* 22, 32), de paître les agneaux et les brebis de son troupeau en signe d'amour pour lui (cf. *Jn* 21, 15-17). Nous sommes profondément convaincu que toute recherche moderne concernant ce qu'on appelle le « ministère de Pierre », en vue de toujours mieux préciser ce qu'il

comporte de particulier et de spécifique, ne devra et ne pourra jamais faire abstraction de ces trois pôles évangéliques. Il s'agit, en effet, de services typiques liés à la nature même de l'Église pour la sauvegarde de son unité intérieure et la garantie de sa mission spirituelle, et qui ont donc été confiés à Pierre et, après lui, également à ses successeurs légitimes. Nous sommes convaincu, d'autre part, que ce ministère très particulier devra toujours trouver dans l'amour — comme une nécessaire réponse au « m'aimes-tu ? » de Jésus — la source qui l'alimente et en même temps le climat où il se développe. Nous répéterons donc avec saint Paul: « L'amour du Christ nous étreint » (2 Co 5, 14), car notre ministère veut être avant tout un service d'amour dans toutes ses manifestations et expressions. En cela, nous nous efforcerons de nous mettre à l'éminente école de nos prédécesseurs immédiats. Qui ne se rappelle les paroles de Paul VI, messenger de la « civilisation de l'amour », qui affirmait, comme en un pressentiment, environ un mois avant sa mort : « J'ai gardé la foi. » (Cf. *Homélie pour la fête des saints Pierre et Paul*, in AAS 70, 1978, p. 395), non pas certes, par autosatisfaction, mais après avoir rigoureusement examiné sa conscience profondément sensible, après quinze années de ministère. Et que dire de Jean-Paul II ? Il semble être sorti hier même de nos rangs pour revêtir le poids du manteau papal. Mais quelle chaleur, quelle véritable « vague d'amour » — comme il le souhaitait au monde lors de son dernier Angélus du dimanche — n'a-t-il pas répandues pendant les quelques jours de son ministère ! Nous en trouvons la confirmation dans sa sage catéchèse sur la foi, l'espérance et la charité, donnée aux audiences générales. Vénérables Frères et très chers Fils, il est évident que la fidélité signifie aussi adhésion convaincue au magistère de Pierre, spécialement dans le domaine doctrinal, dont l'importance objective doit non seulement être toujours présente à l'esprit mais, en outre, protégée contre les menaces que l'on voit apparaître aujourd'hui ici et là contre certaines vérités de la foi catholique. La fidélité signifie aussi respect des normes liturgiques promulguées par l'autorité ecclésiastique, et exclut donc tant les innovations arbitraires et incontrôlées que le rejet obstiné de ce qui a été légitimement prévu et introduit dans les rites sacrés. Fidélité aussi à la grande discipline de l'Église dont a parlé notre prédécesseur. La discipline en effet, ne tend pas à mortifier mais à garantir le bon ordre qui est propre au Corps mystique ; elle tend aussi à assurer l'union entre tous les membres qui le composent afin qu'ils remplissent leurs fonctions de manière naturelle et organique. La fidélité signifie encore réponse généreuse aux exigences de la vocation sacerdotale et religieuse, de manière à maintenir et développer, dans une perspective surnaturelle stable, tout ce qui a été librement promis à Dieu. Pour les fidèles enfin, comme le mot le dit lui-même, la fidélité doit être un devoir connaturel à leur être même de chrétiens. Qu'ils la professent dans la disponibilité et la loyauté et la manifestent tant par l'obéissance aux pasteurs que l'Esprit-Saint a établis pour paître l'Église (cf. *Ac 20, 28*) que par la collaboration aux initiatives et œuvres auxquelles ils sont appelés. Nous ne pouvons oublier ici les frères des autres Églises et confessions chrétiennes. La cause œcuménique est, en effet, trop élevée et trop délicate pour que nous n'en disions pas un mot. Combien de fois n'avons-nous pas médité ensemble le testament du Christ qui demande au Père le don de l'unité pour ses disciples (cf. *Jn 17, 21-23*) ! Et qui ne se rappelle l'insistance de saint Paul sur la « communion de l'Esprit » qui suscite « une même charité, une seule âme, une seule et même pensée », à l'imitation du Christ, notre Seigneur (cf. *Ph 2, 2-5-8*) ? Il ne semble donc pas possible que demeure encore ce motif de perplexité et peut-être même le scandale qu'est le drame de la division entre les chrétiens. Nous entendons par conséquent poursuivre le chemin déjà bien avancé et favoriser ce qui peut écarter les obstacles, avec l'espoir que dans un effort commun, on puisse arriver finalement à la pleine communion. Nous désirons encore nous adresser à tous les hommes qui, en tant que fils de l'unique Dieu tout-puissant, sont nos frères qu'il nous faut aimer et servir pour leur dire sans présomption, mais avec une humble sincérité, notre volonté d'apporter une contribution effective aux causes permanentes et primordiales de la paix, du développement, de la justice internationale. Nous ne sommes animé d'aucune intention d'ingérence politique ou de participation à la gestion des affaires temporelles : de même que l'Église ne peut être enfermée dans une structure terrestre, de même nous, lorsque nous abordons ces

problèmes brûlants des hommes et des peuples, nous ne sommes conduits que par des motivations religieuses et morales. Disciples de celui qui a proposé aux siens l'idéal « d'être sel de la terre » et « lumière du monde » (*Mt* 5, 13-16), nous voulons nous consacrer à consolider les bases spirituelles sur lesquelles la société humaine doit être fondée. Cela nous semble d'autant plus urgent et nécessaire que se prolongent les inégalités et incompréhensions qui deviennent cause de tensions et de conflits dans de nombreuses parties du monde, avec la menace plus grave de terribles catastrophes. Nous aurons donc le souci constant de ces problèmes en vue d'une action opportune, désintéressée et inspirée de l'Évangile. Qu'il nous soit permis maintenant de dire combien nous prenons à cœur le très grave problème que le Collège des cardinaux a mis en relief durant la vacance du Siège, celui de la terre bien-aimée du Liban, ainsi que de son peuple, auquel nous souhaitons tous avec ardeur la paix dans la liberté. En même temps, nous voudrions tendre nos mains et ouvrir notre cœur, en ce moment à tous les peuples et à tous ceux qui sont opprimés par l'injustice ou la discrimination, quelles qu'elles soient, sur le plan économique, social ou politique, sur celui de la liberté de conscience ou de la juste liberté religieuse. Nous devons tendre, par tous les moyens, à ce que toutes les formes d'injustice qui se manifestent à notre époque soient soumises à la considération commune et qu'on y porte véritablement remède; à ce que tous puissent mener une vie digne de l'homme. Ceci relève de la mission de l'Église qui a été mise en lumière par le Ile Concile du Vatican, non seulement dans la Constitution dogmatique Lumen gentium, mais aussi dans la Constitution pastorale Gaudium et spes. Très chers Frères et Fils, les récents événements de l'Église et du monde sont pour nous tous une leçon salutaire: comment sera notre pontificat ? Quel est le sort que le Seigneur réserve à son Église dans les prochaines années ? Quel sera le chemin que l'humanité parcourra en ces années qui approchent de l'an 2000 ? À ces questions hardies, on ne peut que répondre : « Dieu sait ! » (Cf. *2 Co* 12, 2-3.) Certes notre cas personnel, notre accession inopinée à la responsabilité la plus haute du service apostolique présente peu d'intérêt. Nous voulons dire que notre personne doit s'effacer devant la lourde fonction que nous devons assumer. Notre discours, alors, se transforme nécessairement en un appel. Après notre prière au Seigneur, nous ressentons le besoin de demander également votre prière pour obtenir ce réconfort indispensable et supérieur qui nous permettra de reprendre le travail de nos chers prédécesseurs là où ils l'ont laissé. Après avoir évoqué leur souvenir avec émotion, nous voudrions saluer avec reconnaissance chacun d'entre vous, messieurs les Cardinaux, qui nous avez désigné pour cette tâche. Nous voudrions ensuite saluer avec une confiance encourageante tous nos frères dans l'Épiscopat qui, dans les diverses parties du monde, président à la charge pastorale de chaque Église, portions élues du Peuple de Dieu (cf. décret Christus Dominus, n. 11) et sont, par ailleurs, solidaires dans l'œuvre universelle du salut. Après eux, nous portons notre regard vers l'ordre des prêtres, la multitude des missionnaires, des religieux et des religieuses. Nous souhaitons vivement que leur nombre augmente et les paroles du Seigneur nous viennent à l'esprit : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. » (*Mt* 9, 37-38 ; *Lc* 10, 2.) Nous nous tournons encore vers les familles et les communautés chrétiennes, les associations multiformes d'apostolat, les fidèles qui, même si nous ne les connaissons pas individuellement, ne sont pour autant ni anonymes, ni étrangers, ni marginaux — cela jamais ! — mais font partie du magnifique ensemble qu'est l'Église du Christ. Parmi eux, nous regardons de préférence vers les plus faibles, les pauvres, les malades, ceux qui souffrent. C'est à eux que nous voulons spécialement ouvrir notre cœur en ce premier instant de notre ministère pastoral. Par vos souffrances, frères et sœurs, ne participez-vous pas à la passion du Rédempteur ? Ne la complétez-vous pas en quelque sorte ? L'indigne Successeur de Pierre, qui se propose de scruter les insondables richesses du Christ (cf. *Ep* 3, 8), a le plus grand besoin de votre aide, de votre prière, de votre sacrifice, et c'est pourquoi il s'adresse humblement à vous. Et permettez-nous d'ajouter, frères et fils qui nous écoutez, en raison de l'amour indestructible que nous portons à notre pays d'origine, une salutation distincte, toute particulière, à tous les citoyens de notre Pologne « *semper fidelis* », à nos évêques, prêtres et fidèles de l'Église de Cracovie. C'est une

salutation où souvenirs et affections sont inextricablement mêlés de nostalgie et d'espérance. En cette heure, pour nous grave et angoissante, nous ne pouvons manquer de nous tourner avec une dévotion filiale vers la Vierge Marie qui vit toujours et agit comme Mère dans le mystère du Christ et de l'Église. Nous murmurons encore ces douces paroles que nous avons gravées il y a vingt ans dans notre cœur et dans nos armoiries, au moment de notre consécration épiscopale: « Nous sommes tout à toi ! » Nous ne manquerons pas d'invoquer aussi les saints apôtres Pierre et Paul et, avec eux, tous les saints et les bienheureux de l'Église universelle. C'est ainsi que nous voulons vous saluer tous : les personnes âgées, les adultes, les jeunes, les enfants, les nouveau-nés, dans ce vif sentiment de paternité qui surgit de notre cœur. À tous, nous adressons le souhait sincère de grandir « dans la grâce et la connaissance de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ », que formulait le Prince des apôtres (2 P 3, 18). À tous, nous donnons notre première bénédiction apostolique qui, non seulement sur eux, mais sur l'humanité tout entière, fera descendre en abondance les dons du Père qui est dans les cieux. Ainsi soit-il. © Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana